

UNIVERSITÉ

Les études de vété en pleine saturation

La faculté de médecine vétérinaire de l'Ulg est pleine à craquer. C'est l'apprentissage du métier qui en pâtit sérieusement.

● Benjamin HERMANN

La coupe est pleine, au propre comme au figuré. Quelque 900 étudiants et professeurs de la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Liège ont manifesté ce vendredi en Cité ardente, exhortant les autorités politiques et académiques à prendre une mesure essentielle à leurs yeux : limiter de toute urgence le nombre de places disponibles.

Liège est la seule université francophone du pays à délivrer le cycle complet, à savoir les trois dernières années (de master) qui donnent accès au titre de médecin vétérinaire.

Les étudiants s'y pressent comme dans un entonnoir. L'idéal, pour la faculté, serait de voir au maximum 250 étudiants

parvenir annuellement en première master. Or, rien que pour l'année 2014-2015, ils y sont 377, pour un total de 871 dans les trois années de master. Par ailleurs, 950 étudiants se sont inscrits en première année de baccalauréat en septembre. Ces chiffres qui augmentent annuellement font trembler étudiants et professeurs.

La faculté a profité de la manifestation pour entamer la session d'examens de façon particulière : pour plusieurs matières, les étudiants ont retiré leur questionnaire ce vendredi et disposent de

plusieurs jours pour y répondre, à livre ouvert. Une manière de signifier que, de toute façon, la valeur même des évaluations est mise à mal par le surnombre.

Comment en est-on arrivé là ? « C'est un métier qui intéresse de plus en plus de jeunes », constate le professeur Marc Balligand, président du département des sciences cliniques. Un concours d'entrée avait pourtant été instauré en 2003, lorsque le surnombre s'avérait déjà ingérable. Il a été supprimé en 2006 pour laisser place à

une autre forme de filtre : un maximum 30 % d'étudiants ne résidant pas en Belgique. La mesure n'a pas suffi.

La part d'étudiants non-résidents sera réduite à 20 %. Mais très clairement, la faculté demande avant tout une limitation du nombre d'étudiants, avec un concours, pourquoi pas au terme de la première année d'études, comme cela se fera en médecine.

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt (PS) souhaite consulter les autorités académiques avant de prendre une décision. Les étudiants et professeurs, eux, insistent sur la nécessité d'agir vite. « Si une mesure n'est pas prise d'urgence, nous ne serons plus capables de fournir une formation de qualité, qui soit sûre à la fois pour l'étudiant et pour l'animal ». In fine, c'est la qualité de la formation qui en pâtit, particulièrement dans son aspect clinique. « Nous sommes obligés de regrouper 15 étudiants autour d'un seul animal malade. L'apprentissage en souffre considérablement », avec ce que cela implique comme dangers pour les futurs vétérinaires, les animaux, les propriétaires « et la société dans son ensemble ». ■

À quinze autour d'un animal...

« Le gros problème, c'est le manque de pratique, regrette Olia Longhi,

étudiante en 1^{re} année de grade de médecin vétérinaire (master). Quand on est à quinze autour de l'animal, parfois, on voit les choses, mais on n'a pas l'occasion de poser l'acte en lui-même. Au

final, les étudiants devront se former eux-mêmes, après les études. »

« Je parie que la moitié des étudiants ne savent même pas poser un cathéter à la fin des études. Ça fait peur,

lance Eva Haag. On passe à côté de la pratique. On va être diplômés et on ne sait même pas si on sera capables d'exercer. »